

Offre Ref : 452521

## Directeur(trice) du pôle services à la population

Date de publication : 04/09/2018

Date limite de candidature : 22/02/2019

Date prévue du recrutement : dès que possible

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Statutaire + RIFSEEP

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE  
ATTACHE PRINCIPAL

## MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 3 à Bac + 4

Descriptif des missions du poste :

1 / Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre :

- \* Participer au diagnostic des enjeux, forces et faiblesses du territoire et de la collectivité,
- \* Élaborer des scénarios d'actions en cohérence avec les orientations stratégiques,
- \* Conseiller le directeur général et les élus et les alerter sur les risques financiers, techniques ou juridiques de certains choix.

2 / Coordination du management des services de son domaine :

- \* Définir des objectifs (collectifs et individuels),
- \* Animer l'équipe des chefs de services,
- \* Porter et conduire le changement dans une logique de service public et dans un climat social apaisé, basé sur le dialogue,
- \* Traduire les orientations de la collectivité en projets de services,
- \* Évaluer l'action des cadres dans le cadre du dispositif de la collectivité.

3 / Pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources dans son pôle :

- \* Conduire l'élaboration et l'exécution du budget des services situés dans son pôle,
- \* Réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives,
- \* Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité des services à la population.

4 / Mise en œuvre, pilotage et évaluation des projets de la collectivité :

- \* Traduire les orientations politiques en plans d'actions,
- \* Procéder à des arbitrages en collaboration avec le DGS,
- \* Rédiger les délibérations,
- \* Planifier les projets et les répartir,
- \* Piloter la mise en œuvre des tableaux de bord et les suivre,
- \* Conduire des projets inter-services.

5 / Veille stratégique réglementaire et prospective :

- \* Veille juridique et réglementaire,
- \* Mobiliser les réseaux pertinents

6 / Représentation institutionnelle et coopération avec les acteurs du territoire dans son domaine :

- \* Coopérer avec les partenaires et les acteurs de son domaine et les mobiliser,
- \* Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires.

Profil recherché :

- \* Expérience exigée sur un poste équivalent,
- \* Bonne connaissance de l'environnement territorial,
- \* Connaissances juridiques territoriales,
- \* Aptitude à manager des équipes, mobiliser, déléguer et évaluer,
- \* Maîtrise les outils de bureautiques,
- \* Aptitude au pilotage de projets, stratégiques et transversaux,
- \* Être autonome en ayant le sens du reporting et de l'alerte,
- \* Rigueur, méthode et capacité de synthèse,
- \* Aisance relationnelle,
- \* Faire preuve de réactivité et d'initiatives,
- \* Capacités rédactionnelles.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CHATEAUBRIANT

Service d'affectation : Pôle services à la population

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : DGS ou DGSA

Fonctions d'encadrement : plus de 9 agents

Catégorie des agents encadrés : CBA

Réunions auxquelles participe l'agent : Participation aux instances (Bureaux communautaires, Conseils communautaires, Conférences des maires...)

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Régime indemnitaire, COS, participation employeur pour la prévoyance

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL  
5 rue Gabriel Delatour  
44110 CHATEAUBRIANT

Informations complémentaires : Contact : 02 28 04 06 33 ressourceshumaines@cc-chateaubriant-derval.fr

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.